

Oléagineux 2021 : le colza est toujours recherché

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) a procédé, par le biais d'Agrosolution, aux attributions des oléagineux pour la récolte 2021. Les quantités inscrites par les producteurs de colza et de soja ont été entièrement attribuées. Pour les tournesols, des réductions ont été nécessaires. L'envoi des passeports-produit se fera au début juillet.

Dans la convention-cadre, les huileries ont garanti aux producteurs la prise en charge d'environ 106'000 t de colza Suisse Garantie et 13'000 t de tournesol. La quantité attribuée de tournesol a ainsi pu être augmentée par rapport à l'année dernière. Pour le soja, les contrats avec les transformateurs sont stables, avec une quantité à 6'150 t dans le secteur fourrager.

Colza 2021: la demande reste élevée

La demande en huile de colza reste élevée cette année encore, en raison du remplacement de l'huile de palme par de l'huile de colza dans certaines industries agro-alimentaires. Ainsi, chaque producteur s'est vu attribuer la quantité souhaitée pour la récolte 2021. Les nouveaux producteurs ont également pu être pris en compte pour les attributions. Jusqu'à maintenant, 93'000 t de colza ont été annoncées. La quantité-cible de 106'000 t n'est donc pas atteinte. Les inscriptions auprès d'Agrosolution (www.agrosolution.ch ; tél. 021 601 88 08) sont encore possibles.

Comme l'année dernière, il était possible de choisir du colza classique ou HOLL dès l'inscription, pour autant que le centre collecteur prenne en charge la qualité souhaitée. En fonction des inscriptions, les centres collecteurs ont jusqu'au 30 juin pour modifier les qualités inscrites, d'entente avec les producteurs. La quantité attribuée ne change pas. L'envoi du passeport-produit se fera au début juillet.

Tournesol 2021 : réductions des quantités

Afin de répondre à la demande en huile de colza, les huileries n'auront pas les capacités suffisantes pour le pressage de tout le tournesol inscrit, malgré une organisation du travail par tranches. Heureusement, la quantité attribuée de tournesol a pu être légèrement augmentée par rapport à l'année dernière. Il n'a cependant pas été possible d'attribuer l'ensemble de la quantité souhaitée et des réductions ont été nécessaires. La FSPC a utilisé les critères suivants :

1. Délai d'inscription : seules les inscriptions dans les délais ont été prises en compte
2. Les nouveaux producteurs n'ont pas reçu d'attribution pour 2021
3. Quantité livrée les années précédentes : les exploitations qui ont livré nettement moins que les quantités attribuées ces dernières années recevront dans le futur des quantités réduites

Les quantités produites au-delà des attributions (= quantités excédentaires) n'ont pas de garantie de prise en charge et auront un prix plus bas.

Soja: inscription encore possible

Pour le soja, chaque producteur a reçu la quantité souhaitée. Les nouveaux producteurs ont également pu être pris en compte pour les attributions. Pour cette culture, des surfaces sont encore recherchées. Des inscriptions tardives ou des augmentations de surfaces pourront être prises en considération.

FSPC / Berne, le 17 juin 2020

Pour plus d'informations

Fritz Glauser, président

Pierre-Yves Perrin, directeur

079 702 05 44

079 365 42 74